

Assemblée Générale

Assemblée Générale

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2023 A PLOUFRAGAN

Monsieur Renan THÉPAUT, Président de la Ligue de Bretagne ouvre la séance à 9 h 15 :
Il accueille tous les Présidents ou représentants de clubs et leur souhaite la bienvenue.

Il présente les excuses de :

- Monsieur Gilles ERB, Président de la Fédération Française de tennis de table
- Monsieur Bruno BELLET, Vice-président délégué de notre Fédération devant représenter le Président Fédéral mais malheureusement souffrant encore du COVID.
- Monsieur Loïg CHESNAY GIRARD, Président du Conseil Régional de Bretagne
- Monsieur Pierre POULIQUEN, Vice-président chargé des sports du Conseil Régional
- Monsieur Emmanuel POL, chargé de la politique sportive et des sports de nature au Conseil Départemental des Côtes d'Armor
- Monsieur Yannick MORIN, Président du C.R.O.S. BRETAGNE
- Madame Corinne LEVERGER, Présidente du Comité Départemental Olympique et Sportif des Côtes d'Armor
- Monsieur Stefano DE BLASIO, Président du Comité du Finistère
- Messieurs Henri DIRER, Luc MAISONNEUVE, Jean-Claude MAZURIE, Francis THOMAS, Présidents d'Honneur de la LBTT
- Messieurs Robert JOUAN et Pierre SALAÛN, Vice-Présidents d'Honneur de la LBTT
- Madame Claire LOMENECH, Membre d'Honneur de la LBTT
- Monsieur Michel MACÉ, vérificateur aux comptes
- Messieurs Alain GUENET, Jonathan EVENO, Dominique DREYER du Conseil de Ligue

Il salue la présence de :

- ❖ Monsieur Ludovic LORRE, Président de la chambre des Métiers et de l'Artisanat des Côtes d'Armor et aussi Membre du Conseil de Ligue qui nous reçoit aujourd'hui
- ❖ Monsieur Alain TRICOIRE, Président du Comité des Côtes d'Armor
- ❖ Monsieur Jacques SORIEUX, Président du Comité d'Illes et Vilaine et Secrétaire Général de la LBTT
- ❖ Madame Sophie BODIN, Vice-présidente de la L.B.T.T. et représentante du C.R.O.S. Bretagne
- ❖ Monsieur Michel KERDONCUFF Vice-président de la Ligue de Bretagne
- ❖ Monsieur Joël LE DIOURON, Trésorier Général de la LBTT
- ❖ Monsieur Patrick PASCO, Président du Comité du Morbihan
- ❖ Monsieur Mickaël DENIEL, représentant le Comité du Finistère
- ❖ Monsieur Claude BROSSARD, Membre du Conseil de Ligue et Président d'Honneur
- ❖ Monsieur Michel COAT, Vice-président d'Honneur de la LBTT
- ❖ Monsieur André PANNETIER, Trésorier d'honneur de la LBTT
- ❖ Monsieur Didier BEGES, Membre du Conseil de l'ordre de la Ligue de Bretagne
- ❖ Monsieur Kenny RENAUX, Conseiller Technique National.
- ❖ Des Membres du Conseil de Ligue de la LBTT
- ❖ Des salariés de la Ligue de Bretagne.

D'une saison à l'autre, Plusieurs personnes de nos amis ou de nos proches nous ont quitté. Je citerai de mémoire :

Marcelle COUCHOURON :	âgée de 79 ans, ancienne Secrétaire Générale du Comité du Finistère.
Jacques HÉLAINE :	Ancien bon joueur et vice-Président puis Président par intérim de la Fédération Française de Tennis de Table qui a fait beaucoup pour les équipements.
Gérard KESTLER :	Dirigeant et formateur du club de Briec
Christophe CORBIÈRE	Ancien joueur et dirigeant du Morbihan et aussi du FLK Lorient
Alain PETIT :	Ancien Président du club de Moëlan sur mer

Le père de François DESMORTIER, membre du Conseil de Ligue et du Comité Départemental d'Ille et Vilaine.

Jean-François AUBRY :	Ancien Président de la Ligue de Picardie
Jean DOUILLY :	Ancien membre du Comité Directeur de la Fédération et ancien Président de Ligue du Nord Pas de calais puis des hauts de France.

J'ai également eu la douleur de perdre ma maman fin juin

Robert PICHON :	Ancien dirigeant et Président de l'AL L'ARMOR PLAGE dans le Morbihan
Pierre COURY :	Le mari de Nicole COURY, ancienne Vice-présidente de la Fédération et qui a eu l'occasion d'officier en Bretagne notamment en 2003 lors du TOP 16 national à Morlaix.
Émile JACQUES MALLÉJAC	Joueur et animateur bénévole de mon club qui nous a quitté subitement et prématurément alors qu'il n'avait que 54 ans.

J'associe à cette liste malheureusement trop longue, tous ceux que j'ai oublié et pour lesquelles vous vous sentiez proches et je vous propose de vous lever et de respecter une minute de silence en leur mémoire.

Je remercie Ludovic LORRE d'avoir mis les locaux à la disposition de la Ligue de Bretagne ainsi qu'Alain TRICOIRE, Président du Comité Départemental des Côtes d'Armor de nous recevoir aujourd'hui et je l'invite à vous prononcer quelques mots d'accueil :

1. ADOPTION DU PV DE L'AG DE RENNES DU 01 OCTOBRE 2022

Le PV de l'A.G. L.B.T.T. du 1^{er} octobre 2022 es adopté à l'unanimité

2. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Mesdames, Messieurs les représentants de clubs,

Une autre saison vient de s'écouler et nous entamons déjà la fin de cette olympiade qui a connu, c'est le moins que l'on puisse dire, un début particulièrement caillouteux.

Après le mauvais temps où il a fallu courber l'échine et ne pas se décourager, nous entrevoyons enfin l'éclaircie tant attendue avec des perspectives tout à fait réjouissantes pour l'année 2024.

En termes de licenciés, nous nous rapprochons à une centaine près du résultat de la saison 2019/2020 nous laissant espérer enfin des jours encore meilleurs.

Financièrement, nous ne sommes naturellement pas sortis indemnes de cette période et nous accusons un déficit qui peut se comprendre sachant que nous n'avons opéré aucune augmentation majeure sur les licences malgré l'augmentation du coût de la vie alors que nous avons repris une activité normale.

Contrairement à ce que l'on peut entendre ici et là, il n'est pas du tout dans les intentions de la Ligue de thésauriser, bien au contraire et nos actions tournées vers le développement vont se poursuivre voire s'amplifier. Maintenant une thésaurisation maîtrisée à un moment donné me semble plutôt être un signe de bonne santé nous permettant au contraire de pourvoir à tout incident non prévu sans pénaliser les clubs.

Je remercie les membres du Bureau Directeur, les membres du Conseil de Ligue ainsi que les salariés de la Ligue pour leur collaboration active. Je ne vous cacherais pas que cette saison a été beaucoup plus difficile dans la mesure où le départ de Nadine nous a quelque peu déstabilisé dans notre façon de travailler et de répartir les tâches.

Il n'est pas aisé de remplacer une personne qui était en place depuis une quarantaine d'année et j'attends de vous tous une certaine indulgence si à un moment ou à un autre, vous avez estimé ne pas pouvoir bénéficier des services attendus.

La santé de nos clubs vitrine n'a jamais été aussi florissante que cette saison avec le titre de champion d'Europe de la coupe E.T.T.U. et aussi celui de champion de France de PRO A pour la Garde du Vœu d'Hennebont dans sa nouvelle salle qui affiche régulièrement à guichet complet.

Il s'agit également de féliciter le club de Thorigné-Fouillard qui s'est maintenu en PRO A avec un joueur issu du club, Jules ROLLAND que nous connaissons depuis qu'il est benjamin voire poussin. Quelle belle récompense pour ce club formateur.

L'équipe de Quimper Cornouaille a brillamment terminée première en PRO B féminine et le Président Fédéral est venu en personne remettre la coupe à l'équipe de Quimper.

Je n'oublie pas non plus le club du Cercle Paul Bert de Rennes qui s'est maintenu et nous observons pour ces quatre équipes PRO une augmentation du nombre de spectateurs avec une fenêtre médiatique qui se transforme progressivement en grande baie vitrée.

Les résultats individuels n'ont pas non plus été en reste avec les trois médailles de Bronze en simple, en double messieurs et en double mixte de Jules ROLLAND aux championnats de France. Jules a été de nouveau sélectionné récemment en équipe de France comme la saison passée aux championnats du monde. Il décroche une médaille de bronze aux derniers championnats d'Europe par équipes seniors.

Je noterai également le titre de champion de France pour David LEVALLOIS vétéran V2 seniors sans parler des nombreux podiums dans ces catégories.

En catégorie jeunes, il faut reconnaître qu'actuellement, nous sommes un peu dans le creux de la vague mais avec beaucoup d'espoir vu le niveau de nos poussins et de nos benjamins et quelques individualités en féminine. Je laisserai Frédéric vous détailler les résultats.

La campagne A.N.S. 2023 a vu 26 clubs bénéficier de ces aides contre 25 la saison passée mais avec une baisse de 9 000 € sur la somme totale destinée aux clubs.

Les Comités en revanche ont vu leurs aides augmenter pour mieux encadrer leurs actions de proximité.

Malheureusement l'équité entre les territoires au niveau national n'est toujours pas respectée si on se fie à ce que nous représentons en nombre de licencié(e)s, de clubs et de dynamisme.

Nous venons avec les Comités Départementaux de faire le point sur les bilans du Projet Sportif Territorial pour 2022/2023 où les objectifs ont été atteints en menant à terme un certain nombre d'actions. J'en profite pour remercier Kenny pour tout son travail de pédagogie.

Nos actions dans le cadre du développement se poursuivent avec Kévin MILON qui reste à l'écoute de tous les clubs pour vous aider. Sa mission sera de plus en plus centrée sur le développement de l'activité et nous envisageons de passer dans chaque département pour aider les clubs à construire leur propre projet.

Prochainement, des fiches missions seront mises à la disposition des clubs qui pourront s'en emparer pour mener à bien les actions qui correspondent à leurs objectifs et à leur identité.

Les grands axes choisis sans que cette énumération soit exhaustive concernent :

- Le tennis de table féminin (les actions vont reprendre cette saison)
- Le Ping en extérieur (voir les stickers)
- Le ping virtuel (achat de huit casques virtuels)
- Le sport santé
- Le sport scolaire (l'opération un école/une table - USEP et UGSEL)

Dans le cadre du sport santé, des formations se sont dernièrement déroulées à Dinard concernant les modules A et B. Un recensement des actions réalisées dans les clubs est en cours car nous nous apercevons qu'elles sont de plus en plus nombreuses. Des rapprochements avec les associations Alzheimer et Parkinson s'effectuent.

Ce volet formation est un volet très important en constante évolution et il nous importe de nous adapter et de nous moderniser aux exigences de demain. Je remercie les Comités départementaux pour leur aide dans le cadre du Projets Sportif Territorial. Tous ensemble, nous sommes beaucoup plus fort que chacun dans son coin et cela nous apporte également une certaine uniformisation sur tout le territoire avec les mêmes chances pour tous.

Il est envisagé de réunir les techniciens bretons qui représentent un potentiel exceptionnel afin de coordonner nos pratiques autour de ceux qui sont les plus près des réalités du terrain.

La Fédération a récemment modifié le Plan Performance Fédéral à la demande du Ministère en divisant par deux les joueurs et joueuses inscrites sur les listes ministérielles et en accordant désormais les aides d'accompagnement au haut niveau en fonction des résultats.

De ce fait et sur incitation de la Direction Technique Nationale, nous venons de repenser et d'actualiser notre Plan Performance Régional que Kenny RENAUX vous présentera tout à l'heure et je l'en remercie.

Je ne vous cacherais pas que dans la détection, nous sommes en retard par rapport aux autres régions et nous travaillons main dans la main avec les quatre Comités Départementaux dans le cadre de ce Projet Sportif Territorial. Le Collectif Sportif Territorial sous la responsabilité de Frédéric LEBRETON doit nous permettre de combler ce retard. J'en profite pour remercier les quatre Conseillers Techniques Départementaux qui coopèrent efficacement.

Je tiens également à remercier vivement les Clubs et les Comités qui se sont impliqués dans les animations telles que la foire de RENNES et les Ping/Tours à BREST, à VITRÉ, à VERN/SEICHE et pour finir à QUIMPER.

Un évènement va bientôt retenir toute notre attention et nous mobiliser pour cette saison : il s'agit des jeux Olympiques 2024 en France.

C'est un évènement exceptionnel où le sport sera en vitrine. Nous bénéficions actuellement de l'émergence de jeunes pongistes dont leur progression dépasse le cadre du tennis de table avec une couverture médiatique que nous avons rarement connu sur nos chaînes de télévision. Nos équipes de France masculines et féminines ont obtenu de belles médailles de bronze aux récents championnats d'Europe par équipes.

Je vous demande donc à vous tous de vous préparer à accueillir les nouveaux adhérents et à leur offrir ce qu'ils sont venus chercher. Nous ne devons pas manquer cette occasion car nous serons aussi juger sur nos capacités d'accueil et sur notre capacité d'adaptation à gérer l'héritage olympique. Ne perdons pas de vue qu'il existe une concurrence avec les autres disciplines sportives et que nous avons des valeurs et des atouts à défendre pour rester attractifs.

Je compte donc sur vous tous et vous toutes pour nous rapprocher voire dépasser les 12 000 licencié(e)s, objectif qui me semble loin d'être utopique.

Je remercie tous nos partenaires institutionnels et privés qui continuent à nous soutenir ainsi que la presse régionale qui couvre tous nos évènements qui sont fortes nombreux actuellement.

Comme évoqué au début de mon intervention nous arrivons en fin d'Olympiade et il s'agit dès maintenant de réfléchir à l'avenir de la Ligue de Bretagne.

Le renouvellement des Conseils d'administration de nos instances est souvent l'occasion d'insuffler un souffle nouveau dans nos institutions.

Une nouvelle loi sur le sport vient d'être promulguée et celle-ci précise à l'article II ter que le nombre de mandats de plein exercice exercés par un même président ne peut excéder le nombre de trois. Cette limite s'applique aussi aux présidents des organes régionaux des fédérations

Maintenant l'article III stipule qu'à titre dérogatoire, un président dont le troisième mandat est en cours à la date de la promulgation de la présente loi peut être candidat à un quatrième mandat et, le cas échéant, exercer celui-ci pour la période courant jusqu'au 31 décembre 2028.

A cette date en ce qui me concerne, je n'ai pris aucune décision et je me plierai à ce qui conviendra le mieux pour notre Ligue. Ce qui est sûr c'est que nous avons besoin d'un rajeunissement à tous les niveaux et si jamais je décidais de reposer ma candidature, ce serait pour repartir avec le souhait de poursuivre le travail actuel dans un esprit collectif avec des collaborateurs motivés, volontaires, enthousiastes et ambitieux pour leur sport.

Un grand merci très sincère pour toute la confiance que vous m'accordez et pour tout le temps que vous consacrez à servir notre discipline sportive.

Bonne reprise à tous et à toutes.

Renan THEPAUT
Président de la LBTT.

3. RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL (Jacques SORIEUX)

Rapport d'activité 2022-2023

Bonjour,

Comme d'habitude, mon premier propos concerne les statistiques licences.

Nos effectifs ont remonté de 11.00% après les 18.87% la saison dernière.

LICENCES

Pour l'année 2021/2022

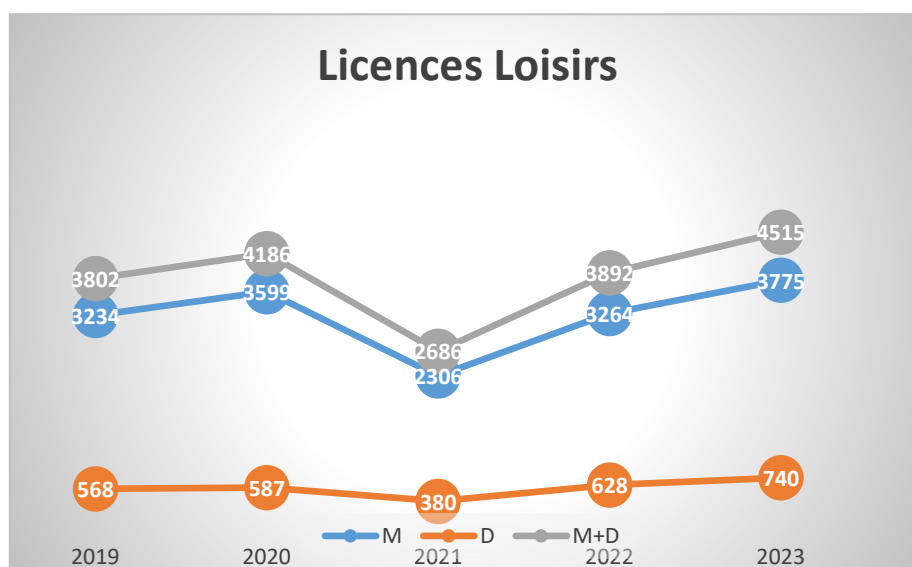
	COTES D'ARMOR	FINISTERE	ILLE ET VILAINE	MORBIHAN	BRETAGNE
Compétition	781	2 122	2 096	1 333	6 332
Loisir	670	1 034	1 296	892	3 892
Total	1 451	3 156	3 392	2 225	10 224

Pour l'année 2022/2023

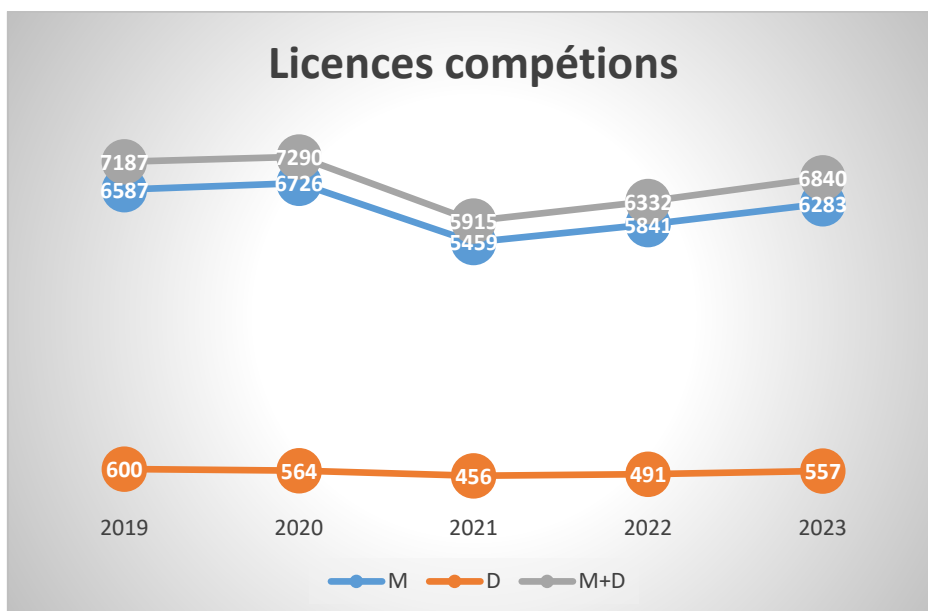
	COTES D'ARMOR	FINISTERE	ILLE ET VILAINE	MORBIHAN	BRETAGNE
Compétition	832	2 341	2 271	1 396	6 840
Loisir	819	1 217	1 597	876	4 509
Total	1 651	3 558	3 868	2 272	11 349

Je vous ai préparé 3 diapos

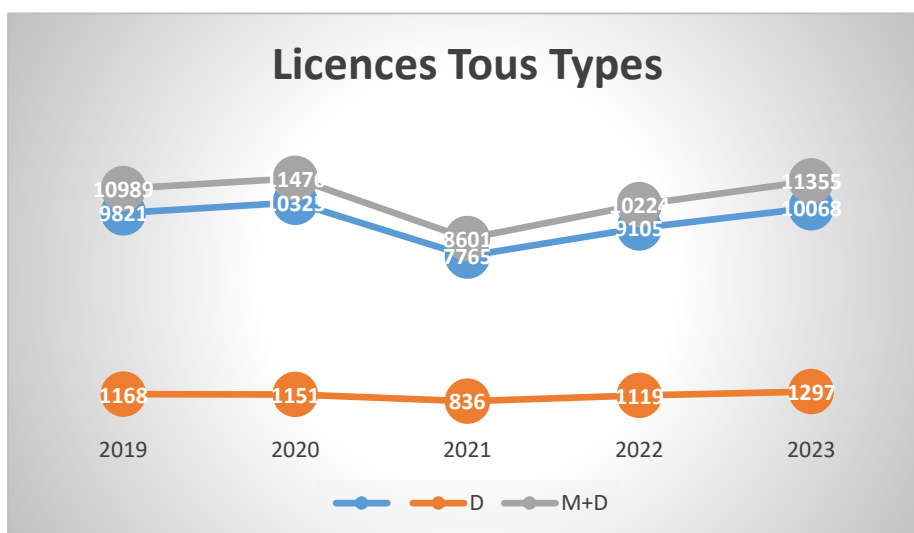
1^{ère} diapo



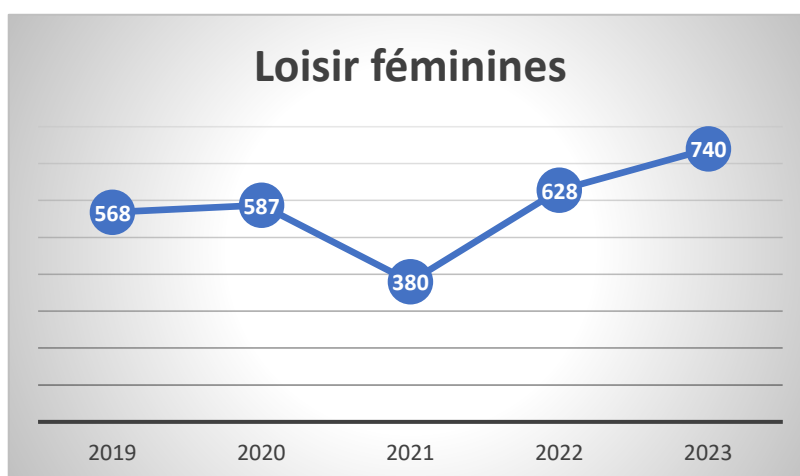
2^{ème} diapo



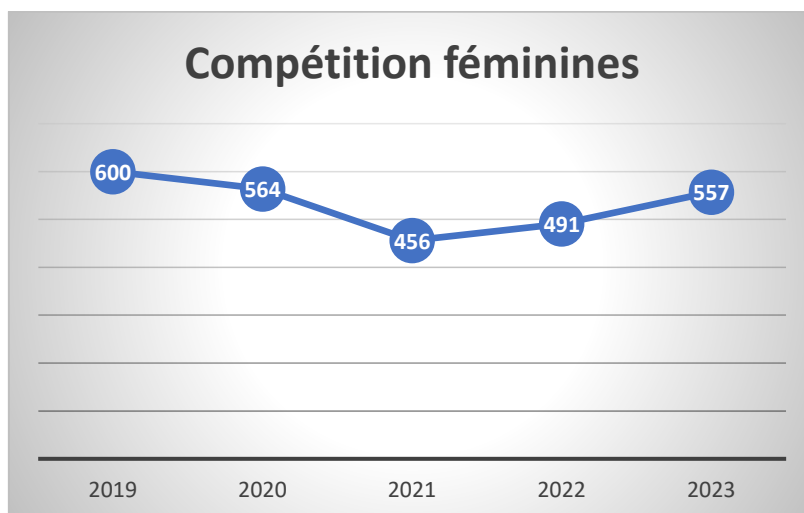
3^{ème} diapo



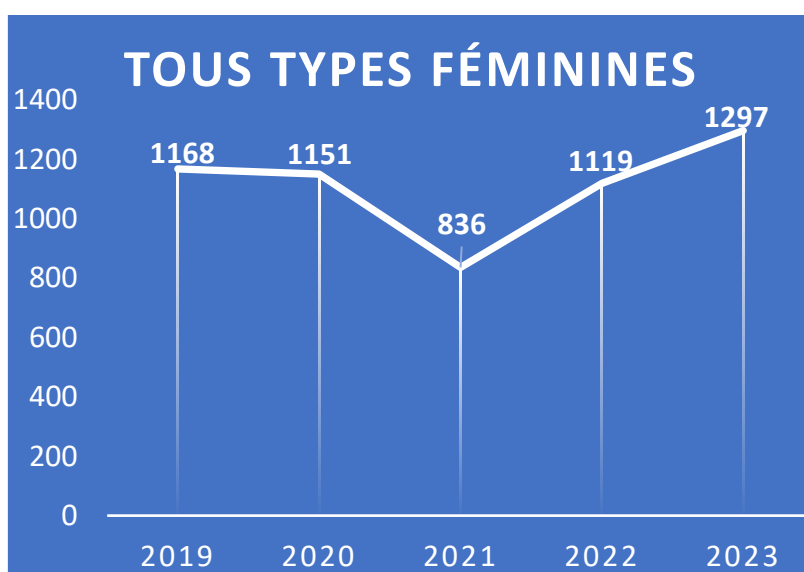
4^{ème} diapo



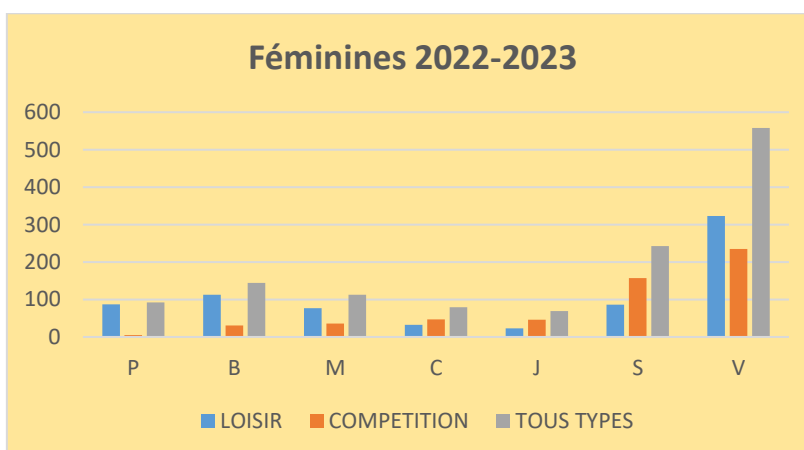
5^{ème} diapo



6^{ème} diapo



7^{ème} diapo



L'honorabilité : Les points importants à savoir sur l'espace Monclub

IDENTIFIANTS DE CONNEXION		
Identifiant laurentb35@outlook.fr	Compte activé Oui	
PRINCIPAUX MOYENS DE COMMUNICATION		
Email laurentb35@outlook.fr	<input checked="" type="checkbox"/>	Téléphone fixe 211 / 100 07/30
Téléphone portable 0652836558	<input checked="" type="checkbox"/>	167/30
N° et libellé voie 49 avenue de brocellande	<input checked="" type="checkbox"/>	24 / 38
Résidence, bâtiment		Lieu dit 07/38
Code postal 35400	<input checked="" type="checkbox"/>	Ville SAINT MALO 167/50

CERTIFICAT MEDICAL		
Type de certificat Standard	Date du certificat 23/05/2023	Fin de validité 23/05/2026
Nom du médecin GUERENDEL	<input checked="" type="checkbox"/>	N° d'ordre du médecin 351050307 <input checked="" type="checkbox"/>
	97255	97255
RÉHÉSION		
Date de validation 14/09/2023		Date de fin de validation 30/06/2024
<input checked="" type="checkbox"/> Le licencié a pris connaissance des conditions d'assurance*		
APPARTENANCES SAISON DE LICENCE		
Aucun		

INFOS HONORABILITÉ **

Arbitre (ARB)
 Encadrant (EDU)
 Dirigeant (EXP)
 Refuse le contrôle d'honorabilité

Optin FFTT
 Communication autorisée de votre adresse mail auprès des services de la FFTT, vous acceptez de recevoir des informations complémentaires de la FFTT liées à l'activité fédérale.

Optin partenaires
 Communication autorisée de votre adresse mail auprès des partenaires officiels de la FFTT, vous acceptez d'en recevoir les communications commerciales dans le respect de la réglementation en vigueur.

Droit à l'image
 Le licencié autorise la fédération à la prise d'image et l'utilisation de celles-ci dans le cadre de ses publications fédérales, et dans le respect des personnes concernées.

* Champs obligatoires pour tous les licenciés
 ** Champs obligatoires pour tous les dirigeants, arbitres et éducateurs, fortement conseillé pour tous les autres licenciés

ENREGISTRER

Où trouver les infos :



BIENVENUE SUR SPID, ESPACE ORGANISMES

Identifiant
jsorieux@modulonet.fr

Mot de passe

CONNEXION

Mot de passe oublié

Se connecter à SPID, espace **MONCLUB** :
<https://monclub.fft.com/login>

Se connecter à SPID, espace **LICENCIÉ** :
<https://mallicence.fft.com/login>

Sur l'espace Licencié :

INFOS HONORABILITÉ

Arbitre (ARB)
 Encadrant (EDU)
 Dirigeant (EXP)
 Refuse le contrôle d'honorabilité

La licence que le licencié sollicite lui permet d'accéder aux fonctions d'encadrant et/ou arbitre et/ou dirigeant d'établissement d'activités physiques et sportives au sein des **articles L. 212-1 et L. 322-1** du code du sport. À ce titre, les éléments constitutifs de l'identité du licencié seront transmis par la fédération aux services de l'État afin qu'un contrôle automatisé de son honorabilité au sein de l'**article L. 212-9** du code du sport soit effectué.

Le licencié a été informé et a compris l'objet de ce contrôle

Optin FFTT
 Communication autorisée de votre adresse mail auprès des services de la FFTT, vous acceptez de recevoir des informations complémentaires de la FFTT liées à l'activité fédérale.

Optin partenaires
 Communication autorisée de votre adresse mail auprès des partenaires officiels de la FFTT, vous acceptez d'en recevoir les communications commerciales dans le respect de la réglementation en vigueur.

Droit à l'image
 Le licencié autorise la fédération à la prise d'image et l'utilisation de celles-ci dans le cadre de ses publications fédérales, et dans le respect des personnes concernées.

LICENCE N°351176 : SAISON SAISON 2023 / 2024 - VALIDÉE LE 05/07/2023

L'ACTIVITE STATUAIRE.

Le Conseil de Ligue s'est réuni 3 fois :

Le 30 septembre 2022 à Cesson (Hôtel Floréal 35)

Le 06 mars 2023 en visioconférence

Le 22 avril 2023 à Pontivy (56)

Le bureau directeur s'est réuni 5 fois en visioconférence :

Le 26 septembre 2022 bureau exécutif

Le 28 octobre 2022 bureau exécutif

Le 05 novembre 2022 bureau exécutif

Le 28 février 2023 bureau exécutif

Le 15 juin 2023 bureau exécutif

Réunions dossiers A.N.S en visioconférence :

Le 9 mars 2023

Le 06 avril 2023

Le 17 avril 2023

Le 28 avril 2023

Réunions avec les Présidents de Comité (PST et convention avec FFTT) :

Le 08 novembre 2022

Le 12 janvier 2023

Le 14 septembre 2023

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une excellente saison sportive 2023-2024.

Jacques SORIEUX
Secrétaire Général

4. RAPPORT DU TRESORIER GENERAL ET PRESENTATION DU BILAN – Joël LE DIOURON

EXERCICE BUDGETAIRE 2022-2023

Mesdames, Messieurs, Chers amis pongistes

Vous avez été destinataires des documents comptables de l'exercice 2022/2023.

Les Comptes Annuels de l'exercice 2022-2023 que l'on vous a fait parvenir se caractérisent par les données suivantes :

TOTAL DES PRODUITS	615 535 €
TOTAL DES CHARGES	639 429 €
RESULTAT NET COMPTABLE	- 23 894 €

Deux constats importants peuvent être relevés :

-Les produits de cet exercice sont en nette augmentation par rapport à l'exercice précédent, et il en est de même pour les dépenses.

-Cet exercice est déficitaire, ce qui n'avait pas été programmé, en particulier la forte augmentation des charges d'hébergement pour les stages.

I – PRODUITS 2022-2023

Chiffre d'Affaires (vente de marchandises et production vendue de services)

Exercice 2021- 2022	79 426€
Exercice 2022-20223	124 975€

*une année soutenue en termes de stages, de formation d'arbitrage, de mise à disposition de personnel Ligue auprès du Comité 35 (14 287€ sur cet exercice)

Subvention d'exploitation (subventions Etat, Conseil Régional, ANS)

Exercice 2021- 2022	60 384 €
Exercice 2022-2023	48 705 €

*une tension sur les subventions publiques, en particulier les subventions d'Etat

Autres Produits (affiliations, licences, mutations)

Exercice 2021- 2022	305 323 €
Exercice 2022-2023	405 951 €

*Le nombre de licences a nettement progressé durant cette saison, et donc les ressources de licences augmentent. L'écart augmente d'autant plus que la Ligue avait renoncé à des ressources de licences en 2022-2023.

Produits exceptionnels

Exercice 2021- 2022	39 145 €
Exercice 2022-2023	12 007 €

*les produits exceptionnels sont constitués de produits constatés sur exercices antérieurs.

TOTAL DES PRODUITS 2022-2023

Exercice 2021- 2022	490 244 €
Exercice 2022-2023	615 535 €

II CHARGES 2022-2023

Achats de marchandises (matériel sportif, balles...)

Exercice 2021- 2022	9 742 €
Exercice 2022-2023	10 500 €

Autres achats et charges externes (hébergement, déplacements stages et compétitions...)

Exercice 2021- 2022	153 885 €
Exercice 2022-2023	199 646 €

* Impact principal de l'augmentation des coûts d'hébergement, de repas, des déplacements pour les stages à Guerlédan.

Impôts et Taxes (taxes foncières)

Exercice 2021- 2022	2 439 €
Exercice 2022-2023	2 455 €

Salaires et traitements

Exercice 2021- 2022	139 863 €
Exercice 2022-2023	156 645 €

*impact du départ à la retraite de la secrétaire comptable et d'un tuilage avec sa remplaçante.

Charges sociales sur les salaires

Exercice 2021- 2022	25782 €
Exercice 2022-2023	48 426 €

*sur l'exercice 2021-2022, nous avons bénéficié d'exonérations sur l'Urssaf.

Dotations aux amortissements

Exercice 2021- 2022	14 653 €
Exercice 2022-2023	10 338 €

Autres Charges (aides accordées ; licences, ré affiliations)

Exercice 2021- 2022	179 500 €
Exercice 2022-2023	207 094 €

* l'augmentation du nombre de licenciés impacte automatiquement la quote-part reversée à notre fédération

TOTAL DES DEPENSES 2022-2023

Exercice 2021- 2022	528 876 €
Exercice 2022-2023	639 429 €

5. VOTE POUR L'APPROBATION DES COMPTES

Adopté à l'unanimité moins 6 voix (03290081 PPC Kerhuonnais)

6. PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL

BUDGET PREVISIONNEL 2023/2024

	Exercice 2020/2021	Exercice 2021/2022	Exercice 2022/2023	Prévisionnel 2023/2024
<u>PRODUITS</u>				
Ventes marchandises	6 684 €	2 757 €	5 804€	6 000
Production vendue de services	64 969€	76 669 €	119 172 €	114 000
Remboursement formation	1 260€			
Subventions d'exploitation	65 575 €	60 384 €	48 705€	55 000
Transfert de charges	2 145€	4 358 €	21 865 €	3 000
Autres produits	339 804 €	306 931 €	405 951 €	419 000
Produits financiers participa	2 050€	1 193 €	2 032 €	1 000
Produits exceptionnels	2204 €	37 953 €	12 007 €	1 000
TOTAL ARRONDI	485 075€	490 244€	615 536 €	599 000 €
<u>CHARGES</u>				
Achats Marchandises	15 446€	9 742 €	10 500€	10 400
Autres Achats et Charges ext.	80 071 €	153 885€	199 646 €	176 000
Impôts Taxes	2 506 €	2 439 €	2 455 €	2 600
Salaires et traitements	123 318 €	139 863 €	156 645 €	146 000
Charges salariales	19 100 €	25 782€	48 426 €	44 000
Dotations aux amortissements	14 653 €	13 264€	10 337 €	10 000
Dotations aux provisions	37 342€			
Autres charges	199 212€	179 460€	207 094 €	209 000
Intérêts emprunts	892 €	547 €	206 €	
Charges exceptionnelles	10€	3 893€	4 121 €	1 000
TOTAL ARRONDI	492 551 €	528 876 €	639 429 €	599 000 €

Ce prévisionnel 2023-2024 est établi sur les bases suivantes :

- Stabilité des emplois salariés
- Activité sportive et technique soutenue
- Maintien des subventions
- Respect des engagements pris par la Ligue
- Prudence renouvelée dans la maîtrise des engagements de dépenses

En conclusion :

Cette année 2022-2023 a été « classique » sur le plan des activités sportives et des ressources qui en découlent, mais impactée négativement par une évolution sensible des coûts d'hébergement pour les stages, de nouvelles contraintes de charges par notre fédération, de nouvelles exigences financières pour l'accueil du Pôle Espoir.

La maîtrise des dépenses apparaît de plus en plus essentielle dans un contexte incertain d'évolution des ressources, et des marges de manœuvre limitées pour la Ligue.

Le départ de notre secrétaire-comptable Nadine LEROUX a été durement ressenti sur l'exercice 2022-2023. Une page s'est fermée.

Heureusement, Claude BROSSARD notre trésorier-adjoint et ancien comptable, s'est rendu très disponible pour accompagner notre nouvelle secrétaire-comptable, Patricia DUPRE, dans sa prise de fonction et son adaptation au poste comptable.

Une nouvelle page s'est ouverte.

J'espère avoir répondu aux attentes liées à cette responsabilité de trésorier.

Je vous remercie de votre attention, et vous souhaite à toutes et à tous de vivre une très bonne saison sportive 2023-2024.

Le trésorier général de la L.B.T.T.

Joël LE DIOURON

7. VOTE ET APPROBATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL

Adopté à l'unanimité

8. DESIGNATION ET VOTE D'UN VERIFICATEUR AUX COMPTES

André PANNETIER est élu à l'unanimité

9. TAUX DE PARTICIPATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

Comités	Nbre de clubs	Nbre de voix	Nbre de clubs présents	Nbre de voix
CD22	29	96	10	45
CD29	68	221	17	76
CD35	71	232	13	66
CD 56	52	152	11	42

10. RAPPORT DES COMMISSIONS

A – COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION SPORTIVE REGIONALE SAISON 2022-2023

1- PREAMBULE

Mesdames et Messieurs les représentants de clubs.

Comme il est de coutume, je vais vous présenter le compte rendu de la commission sportive régionale pour la saison écoulée.

Nous nous sommes réunis 4 fois dans la saison. Deux de ces réunions ont eu lieu en visioconférence et les 2 autres en présentiel.

Je commencerai par vous faire le point sur les championnats par équipes puis sur les compétitions individuelles. Enfin, je vous rappellerai quelques petits changements de règlement qui interviennent pour cette saison.

2- CHAMPIONNAT PAR EQUIPES

2.1- Championnat PRO

Je commencerai par féliciter le club de la GV HENNEBONT qui remporte son 5^{ème} titre de champion de France de Pro A masculine et qui remporte pour la 2^{ème} fois l'Europe Cup.

Bravo également à l'équipe de THORIGNE-FOUILLARD TT qui, pour sa 1^{ère} saison en Pro A masculine, réussit à se maintenir en prenant la 7^{ème} place.

On peut aussi féliciter l'équipe féminine de QUIMPER CTT qui est championne de France de Pro B et qui accède à la Pro A.

Félicitations également à l'équipe féminine du CPB RENNES qui, pour sa 1^{ère} saison en Pro B, réussit à se maintenir en prenant la 4^{ème} place.

La Bretagne sera donc représentée par 4 équipes dans le championnat Pro, dont 3 en Pro A, pour la saison à venir et on peut leur souhaiter bonne chance.

2.2- Championnat national féminin

En 1^{ère} phase, la ligue de Bretagne a été représentée par 5 équipes dans le championnat national féminin dont 1 en N1. En 2^{ème} phase, il y avait 5 équipes en nationale, soit 3 de moins que la saison précédente.

Pour la 1^{ère} phase de la saison à venir, il y aura toujours 5 équipes bretonnes en nationale malgré l'arrêt des équipes féminines de LOPERHET.

2.3- Championnat national masculin

En 1^{ère} phase, la ligue de Bretagne a été représentée par 13 équipes dans le championnat national masculin dont 2 en N1. En 2^{ème} phase, il y avait 14 équipes à ce niveau dont une en N1, soit 1 de plus qu'en 1^{ère} phase.

Pour la 1^{ère} phase de la saison à venir, il y aura toujours 14 équipes bretonnes en nationale dont 1 en N1.

2.4- Championnat régional féminin

Compte tenu de l'engagement de 3 nouvelles équipes, la poule de pré-nationale féminine comptait 8 équipes en 1^{ère} phase ; ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps.

Hélas, comme il n'y a pas eu de descente de nationale à mi saison et que 2 équipes ont arrêté, il ne restait plus que 5 équipes à ce niveau pour la 2^{ème} phase.

Pour la 1^{ère} phase de la saison à venir, il n'y aura toujours que 5 équipes en pré-nationale. Heureusement, la création de 2 nouvelles équipes a contrebalancé l'arrêt d'une nouvelle équipe et le fait qu'il n'y a pas eu de descente de nationale.

2.5- Championnat régional masculin

Une nouvelle fois, les forfaits de dernière minute ne nous ont pas permis d'avoir des poules complètes en 1^{ère} phase. Il y avait une poule de 7 équipes en R2 et 2 en R3.

En repêchant pas mal d'équipes, nous avons réussi à compléter les poules pour la 2^{ème} phase.

La saison s'est globalement bien déroulée ; mais, je voudrais tout de même vous rappeler un point de règlement qui a une nouvelle fois occasionné l'application de plusieurs amendes.

Tout joueur abandonnant pour raison de santé doit fournir un certificat médical à la FFTT dans les 72H pour le championnat national ou à la ligue sous 7 jours pour le championnat régional.

Pour tout manquement, le club se verra infliger une amende. La même sanction sera appliquée pour un joueur abandonnant sans motif.

Pour la 1^{ère} phase de la saison qui débute, comme je vous l'ai expliqué dans le communiqué que vous avez reçu il y a quelques jours, il y aura 2 poules incomplètes en R3.

Je vais maintenant vous faire le point sur les épreuves individuelles.

3- EPREUVES INDIVIDUELLES

3.1- Critérium fédéral

La participation au critérium fédéral est globalement répartie à la hausse cette saison ; mais, hélas ce n'est pas le cas en féminines où les choses ne s'arrangent pas.

Malgré le passage à 12 joueuses dans toutes les catégories tableau n'a été complet sur l'ensemble des 4 tours et on était même loin du compte, à part en cadettes où elles étaient 10 sur les 3 derniers tours.

Le plus inquiétant pour l'avenir est qu'il n'y avait que 4 joueuses au maximum dans le tableau benjamines.

Dans le tableau seniors dames, seul le 1^{er} tour a pu être organisé avec 3 joueuses. On peut regretter que 5 joueuses inscrites au critérium fédéral dans le même comité aient refusé de jouer en régionale pour jouer en départementale messieurs. A ce sujet, je voudrais rappeler que le fait de jouer en messieurs pour les féminines n'est pas une règle mais une tolérance et que ça ne doit être autorisé que s'il n'y a pas assez de joueuses pour constituer une poule féminine.

Je vous informe qu'une réforme du critérium fédéral est à l'étude pour une mise en place au début de la saison 2024-2025. Pour le moment on en est au stade de la consultation des ligues et des comités, des réunions ayant eu lieu début juillet. Le moins que l'on puisse dire est que le premier projet présenté par la Fédé est loin d'être abouti et suscite de nombreuses interrogations. Il a fait l'unanimité contre lui au niveau de la ligue de Bretagne.

Pour faire un rapide résumé, l'idée est de supprimer le critérium fédéral et de le remplacer par des tournois de différents niveaux qui déboucheraient sur un classement général et un grand week-end final, à la façon du circuit WTT et des circuits ATP et WTA en tennis. Les joueurs pourraient ainsi participer à la carte, quand et où ils le voudraient. Ce projet englobe aussi la suppression des finales par classements.

Je vous tiendrai au courant dès que l'on aura des informations plus précises.

3.2- Championnat de France seniors

Les championnats de France seniors se sont finalement déroulés les 24, 25 et 26 mars 2023 à ANTIBES.

Deux joueuses et trois joueurs bretons se sont qualifiés pour cette compétition.

La ligue de Bretagne était représentée par Romane LE SCOUR et Camilla ARGUILES du CPB RENNES, Jules ROLLAND, Vincent PICARD et Enzo ANGLES de THORIGNE-FOUILLARD TT.

On peut féliciter Jules ROLLAND qui ramène 3 médailles de bronze de ce championnat de France en simple, double messieurs et double mixte.

Félicitations également à Enzo ANGLES qui remporte la médaille d'argent en double mixte.

3.3- Championnats de France jeunes

Le championnat de France minimes-juniors s'est déroulé du 28 au 30 avril 2023 à TOULOUSE et le championnat de France benjamins-cadets du 19 au 20 mai 2024 à LILLE.

On peut féliciter Rozane LE BARS de l'US VERN pour sa médaille de bronze en double benjamines et de Pierre POULAIN du RP FOUESNANT médaille de bronze en double minimes garçons.

3.4- Championnat de France vétérans

Il s'est déroulé à ST JULIEN DE CONCELLES du 8 au 10 avril 2023.

La ligue de Bretagne s'est très bien comportée puisque nos représentants sont revenus avec 8 médailles, 1 en or, 3 en argent et 8 en bronze.

On peut féliciter David LEVALOIS de l'OC CESSON pour son titre en simple vétérans 2.

On peut aussi saluer les médailles d'argent de Katell OGOR du PPC KERHUON en double dames V1, de Geneviève ROSCONVAL-MARENGUE de l'AC PLERIN en double dames V3 et de Marc LE PENVEN en double mixte V1.

3.5- Coupe nationale vétérans

Elle s'est déroulée à BETHUNE les 20 et 21 mai 2023.

On peut féliciter l'équipe de SENE TT pour sa médaille d'argent dans le tableau V3.

On peut aussi saluer les médailles de bronze des équipes de l'AURORE VITRE et de l'ENTENTE TT LABAIE/AC PLERIN dans le tableau V1.

3.6- Championnat de France sport dans l'entreprise

Il s'est déroulé à VILLENEUVE-SUR-LOT les 30 avril et 1^{er} mai 2023.

Il n'y a aucune médaille pour les représentants bretons.

3.7- Finales nationales par classements

Elles se sont déroulées à BARJOUVILLE les 24 et 25 juin 2023.

Là encore, il n'y a aucune médaille pour les représentants bretons.

3.8- Championnat de Bretagne individuel

Le championnat de Bretagne a été organisé dans de bonnes conditions à PLESCOP par le club local. Il est venu conclure une semaine entière dédiée au tennis de table.

Je commencerai donc par remercier les co-présidents du club de PLESCOP, Christophe CATTEAU et Jérôme GAUVRIT, et toute leur équipe pour le travail fourni tout au long de la semaine.

Je remercie également le juge-arbitre Jean-Luc POTDEVIN, ainsi que la table d'arbitrage et tous les arbitres pour leur travail.

Comme d'habitude, il y a eu beaucoup de forfaits et de repêchages à effectuer. A l'arrivée, bien qu'ayant épuisé tous les repêchages, aucun tableau féminin n'était complet ; et il s'en fallait de beaucoup. Le moins que l'on puisse dire c'est que la situation ne s'arrange pas en féminine. On peut également regretter, dans le tableau toutes catégories dames, l'absence de toutes les têtes d'affiche. Pour la 1^{ère} fois, il n'y avait aucune joueuse numérotée dans le tableau.

On peut noter, avec satisfaction, que, pour la 2^{ème} année consécutive, les 2 tableaux handisports étaient complets.

Au niveau sportif, les titres seniors ont à nouveau changé de main. Chez les dames, Alwena BRIX de QUIMPER CTT a remporté son 1^{er} titre, assorti d'un doublé avec le titre junior. Chez les messieurs, Clément LE MARC de RP FOUESNANT, régulièrement présent au championnat de Bretagne, a remporté un 1^{er} titre bien mérité.

3.9- Championnat de Bretagne vétérans et coupe vétérans

Le championnat de Bretagne vétérans a été organisé dans de bonnes conditions par le club du LSP BREST et je remercie le club et ses bénévoles pour cette organisation

Le samedi en coupe vétérans, la participation, bien qu'en baisse par rapport à la saison dernière, est restée satisfaisante. Il manquait 3 équipes dans le tableau V1 et une dans le tableau V2.

Le dimanche en championnat, la participation, en légère baisse par rapport à la saison dernière, a été décevante dans les tableaux V1M et V1D.

3.10- Championnat de Bretagne sport dans l'entreprise

Le championnat de Bretagne sport dans l'entreprise a été organisé par les clubs des CORPOS BRIOCHINS et de TT LA BAIE YFFINIAC à YFFINIAC et je remercie tous les bénévoles pour cette organisation.

Le nombre de participants est resté à peu près stable puisqu'il y avait 49 inscrits contre 46 la saison dernière.

A priori, on devrait pouvoir continuer à l'organiser une année de plus puisque les CORPOS BRIOCHINS, qui ont failli arrêter, devraient repartir pour une nouvelle saison

Rendez-vous en Ille et vilaine pour la prochaine édition.

3.11- Finales régionales par classements

Les finales régionales par classements ont eu lieu à RENNES et je remercie le club du CPB RENNES et ses bénévoles pour le travail accompli.

Six tableaux sur huit étaient complets au départ. Le tableau féminin F7 était presque complet avec 10 joueuses présentes sur les 12 prévues. Concernant le tableau F12, c'était un peu mieux puisqu'il y avait 7 participantes contre 4 la saison dernière.

3.12- Interclubs régionaux

Les interclubs régionaux ont eu lieu à THORIGNE-FOUILLARD et je remercie le club et ses bénévoles pour cette organisation.

Plusieurs repêchages ont permis de compléter à peu près les tableaux masculins puisqu'il ne manquait qu'une équipe en benjamin.

Hélas, une nouvelle fois, il a fallu annuler les tableaux féminins. Seul le comité 29 avait des équipes féminines engagées aux interclubs départementaux, 3 en benjamine et 1 en minime.

Au niveau sportif, les 3 titres ont été partagés entre l'Ille et Vilaine, le Finistère et le Morbihan.

Je vais à présent vous faire le point sur les principaux changements des règlements nationaux pour la saison 2023-2024. Vous êtes sans doute au courant, mais une petite pique de rappel ne peut pas faire de mal.

4- REGLEMENTS

4.1- Championnat par équipes

Il n'y aura plus le droit qu'à 1 joueur par équipe en double appartenance (licencié en France et à l'étranger).

A partir de la 2^{ème} phase, le championnat de N1 masculine sera scindé en 2, une N1A avec 2 poules de 8 équipes et une N1B avec 2 poules de 8 équipes. La N1A sera constituée des 4 premiers des 4 poules de N1 de la 1^{ère} phase et la N1B des 5^{ème} et 6^{ème} des 4 poules de N1 de la 1^{ère} phase et des 8 équipes ayant terminées 1^{ère} en N2 en 1^{ère} phase.

A l'issue de la 2^{ème} phase, il n'y aura ni montée, ni descente entre la N1A et la N1B. Les 4 derniers des poules de N1B descendront en N2 et les premiers des 8 poules de N2 monteront en N1.

Les 2 premiers des poules de N1A disputeront la journée des titres à l'issue de laquelle les 2 premiers accéderont à la Pro B.

Chaque saison, on repartira avec 4 poules de N1 en 1^{ère} phase et 2 poules de N1A et de N1B en 2^{ème} phase.

Pour jouer en N1A les joueurs devront avoir plus de 2000 points à l'un des 2 classements officiels ou avoir disputer au moins 3 rencontres en N1 en 1^{ère} phase.

Dans le championnat régional, l'utilisation de GIRPE sera obligatoire à partir de la 2^{ème} phase et sera de la responsabilité du club recevant.

4.2- Critérium fédéral de nationale 1

Dans les tableaux élites dames et messieurs, il n'y aura plus 1 mais 2 qualifiés par poule.

4.3- Critérium fédéral de nationale 2

Dans les tableaux seniors, toutes les parties, poules et tableaux, se disputeront au meilleur des 5 manches.

Pour les cadets et les juniors, les montées seront systématiquement par défaut en N1 de leur tableau, sauf avis contraire du joueur qui veut jouer en N2 du tableau supérieur. Cet avis devra être transmis au responsable de la N2 dans un délai maximum de 7 jours après le tour.

Afin de limiter le nombre d'arbitres et avec l'accord de la FFTT pour une saison d'expérimentation en 2023-2024, la ligue organisatrice aura la possibilité d'imposer aux joueurs de s'arbitrer eux-mêmes pour la phase des poules uniquement le samedi. Cela correspond à deux ou trois parties à arbitrer par joueur, sur la journée du samedi. Les joueurs arbitreront, bien sûr, dans leur poule respective.

5- CONCLUSION

En conclusion, je voudrais dire un petit mot sur l'arbitrage de la saison à venir.

Nos arbitres vont être sollicités dans les mêmes proportions que la saison dernière. Il faudra assurer l'arbitrage du championnat de Bretagne, des 2 tours de critérium fédéral de nationale 2 et d'un tour de nationale 1.

Par ordre chronologique, le 1^{er} tour de N2 jeunes aura lieu à TAULE les 14 et 15 octobre 2023, le 2^{ème} tour de N1 aura lieu à THORIGNE-FOUILLARD du 1^{er} au 3 décembre 2023, le 4^{ème} tour de N2 seniors aura lieu en ILLE ET VILAINE les 6 et 7 avril 2024 et le championnat de Bretagne aura lieu à THORIGNE-FOUILLARD les 25 et 26 mai 2024.

Je remercie à l'avance tous nos arbitres pour leur investissement à venir.

Je terminerai en remerciant tous les clubs qui ont organisé une compétition.
Je remercierai également tous les membres de la CSR pour leur investissement, ainsi que les 2 secrétaires de la ligue, Isabelle et Patricia, pour le travail qu'elles fournissent au quotidien.
Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente saison 2023/2024.

Le président de la CSR
Michel KERISIT

B – PRESENTATION NOUVEAU PPR

Éléments de contexte :

Résultats :

En comparant les chiffres des deux olympiades passées 2013-2017 à 2017-2021, on constate :

1. Dans le contexte internationale
 - la ligue est passée de 58 sélections à 15 (de 47 médailles à 7 médailles).
2. Dans le contexte national
 - la ligue est passée de 207 à 118 qualifiés aux différents championnats de France individuels

Effectifs :

Sur les mêmes dates :

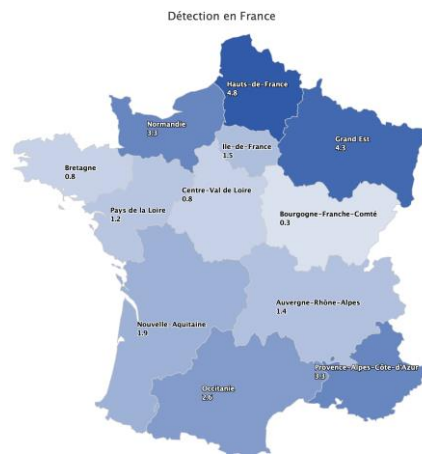
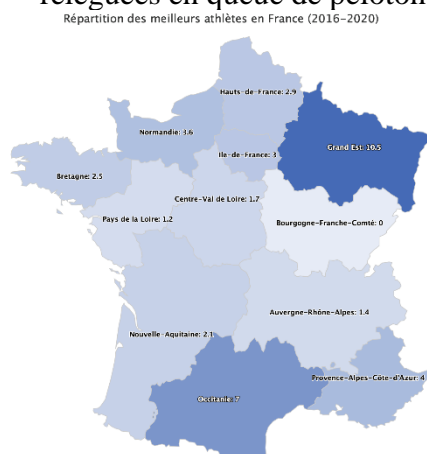
1. La ligue était représentée par 45 joueurs en N1 en moyenne/an contre 23 l'olympiade suivante
2. La ligue comptait 16 listés contre 6 aujourd'hui
3. Plus aucun joueur/50 ne figure dans les cercles de performance du nouveau PPF

Évaluation nationale :

1. La ligue est 7/12 sur les critères de performance jeunes
2. 10/12 sur la détection

Si les chiffres parlent d'eux-même, il est important de tenir compte :

1. Des réformes du CF (moins de joueurs car les catégories B et M ne sont plus représentés).
2. Des quotas de listes très largement diminués
3. De la loi Notre qui a obligerait les nouvelles régions à se questionner et se réorganiser.
On constate que les anciennes ligues fortes, dont le périmètre n'a pas changé, sont reléguées en queue de peloton.



Financier :

1. La ligue passe de 91000€ d'aides publiques en 2013 à 45000€ aujourd'hui. Plus d'aide pour les stages de perfectionnement.
2. Le coût de pension complète passe de 45€ en 2013 à 64€ aujourd'hui
3. L'encadrement des actions régionales est passée d'une indemnisation à hauteur de 25€/jour en 2013 à une rémunération à hauteur de 150€/jour.

Politique :

Aujourd'hui, sous l'œil de l'Agence Nationale du Sport et en vue de mieux affecter les crédits, les fédérations doivent resserrer l'investissement sur les meilleurs potentiels.

La fédération, garante de la répartition des crédits alloués à la Performance, a proposé un Plan de Performance National pour les années à venir.

La FFTT est passée progressivement d'un PPF de structures à un PPF centré sur le projet des meilleurs athlètes.

Problématique

Comment faire mieux avec moins de moyens ?

Objectif :

Retrouver les podiums aux Championnats de France, notamment dans les catégories minimes, cadets et juniors.

Levier principal

Cibler les moyens, humains et financiers, sur les meilleurs potentiels.

Actions

Identifier les meilleurs potentiels :

2 groupes de performance sont constitués :

- Le Groupe de Performance Bretagne = joueurs médaillables aux France dans l'année en cours.
- Le Groupe Perfectionnement Jeune Bretagne = joueurs médaillables dans l'année n+1 ou dans la catégorie supérieure.

La constitution de ces groupes répond à des critères numériques et sont mis à jour 2 fois dans l'année (Juillet et Janvier).

Adapter les prestations et les coûts :

- Coût identique pour tous mais des aides de la ligue variables selon l'appartenance ou non à des groupes.
- Plus de sélection en stage sur critère d'appartenance au pôle espoirs.
- Stages organisés pour servir les meilleurs potentiels => effectifs réduits

Coûts

Sur l'entraînement au pôle espoirs et sur la base de 2022-2023:

- Prix de revient pour un joueur = 3315€/an
- Prix de revient après aides publiques = 2619€
- Prix de revient après aides de la Ligue :
 - 75% au GPB = 650€
 - 50% au GPJB = 1300€
 - 25% pour les autres = 1950€

- **Pour les joueurs hors ligue.** Une majoration de 10% s'applique à tous les joueurs dont le niveau apporte au groupe. Le calcul se fait sur la base initiale sans les aides publiques de la région.
 - 75% répondant aux critères GPB = 920€
 - 50% répondant aux critères GPJB = 1850€
 - Autres = 3650€

Sur les stages

- Les stagiaires paient les stages intégralement (restauration, hébergement, encadrement), la ligue apporte une aide selon l'appartenance à un groupe :
 - 75% d'aide au GPB
 - 50% au GPJB
 - 25% pour les joueurs dans la sélection régionale hors groupes de performance
 - 0% sur inscription libre
 - Majoration de 10% pour toute inscription de joueurs hors région

Mise en application

- De juillet 2023 à janvier 2024
 - Les aides s'appliquent aux joueurs du GPB
 - Les joueurs des GPJB et les autres joueurs sélectionnés bénéficient de 50% d'aide.
- A partir de Janvier, les aides sont répartis selon le niveau de pratique comme prévu dans ce nouveau PPR.

Kenny RENAUX
Conseiller Technique National

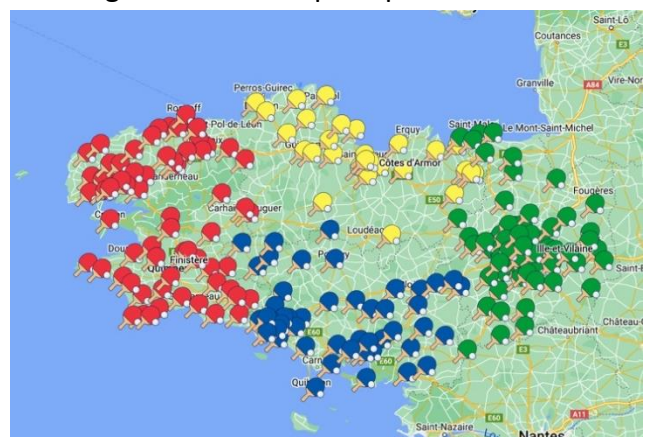
1. DÉVELOPPEMENT

A. Contacts et accompagnements clubs

Après avoir contacté l'ensemble des clubs bretons lors de la saison 2021-2022, la saison dernière (2022-2023) nous avons continué le contact avec un de nombreux clubs (notamment ceux qui avaient le plus de difficultés). De plus nous avons été à la rencontre de quelques clubs individuellement pour soit des besoins spécifiques, soit des prises de contact pour les autres. Pour cette nouvelle saison, l'objectif sera de continuer d'aller à la rencontre des clubs pour accompagner ceux qui en ont besoin.

L'objectif de ces rencontres est de favoriser l'échange de bonnes pratiques et de les accompagner individuellement à la démarche de projet. Ces temps d'échanges sont bénéfiques dans le développement des clubs pour :

- Les aider à formaliser un projet (dans l'objectif des appels à projet de l'Agence Nationale du Sport ou du FDVA). La Ligue accompagne également les clubs qui souhaitent se lancer dans ces appels à projet pour obtenir une subvention de l'ANS.
- Recenser les besoins spécifiques.
- Et bien évidemment créer du lien.



B. Clubs

Depuis 3 ans, on peut voir une stabilisation du nombre de clubs en Bretagne.

Carte des 218 clubs bretons pour la saison 2023-2024
(À retrouver sur le site de la Ligue)

C. Labels

Les labels sont en cours de redéploiement avec une nouvelle organisation et différents niveaux d'obtention par label. Il n'y aura plus 12 labels, mais 4 labels avec 3 niveaux d'obtention à l'intérieur de chaque label.

La Fédération les veut toujours accessibles pour tous les clubs. Les premiers niveaux n'auront pas de difficultés particulières et ils seront possibles pour les petits clubs. Les nouveaux labels seront valables 3 ans.

Les labels déjà acquis restent valables pour une durée de 4 ans à partir de sa date d'obtention. La FFTT va les promouvoir au début de l'année 2024.

D. Casque VR

A la demande de la FFTT et au déploiement fait sur le territoire national, la Ligue de Bretagne s'est dotée de 8 casques VR (réalité virtuelle) afin de développer cette pratique diversifiée sur notre territoire.

Il est possible de louer ces casques auprès de la Ligue de Bretagne pour des actions au sein des clubs ou des actions promotionnelles.



2. ÉVENEMENTIEL

A. Foire Internationale de Rennes

La Ligue a de nouveau été présente à cet évènement majeur qui réunit la majorité des Ligues/Comités de différents sports en Bretagne. Sur le stand de Tennis de Table, nous avons reçu 2774 visiteurs. C'est un chiffre en baisse par rapport à l'année précédente notamment sur les scolaires due aux manifestations à cette période.

Merci à Alain GUENET qui pilote l'évènement depuis de nombreuses années pour la Ligue auprès des institutions ainsi qu'aux 14 autres bénévoles qui ont participé au succès de notre stand durant ces 9 jours.



B. Ping Tour FFTT

Le Ping Tour était de retour en Bretagne cette année avec 4 étapes bretonnes dans les villes labellisées Terre de Jeux 2024. Cette saison, 3 niveaux de Ping Tour étaient proposés aux villes organisatrices (du niveau 1 avec un évènement « clé en main » où la FFTT vient avec son matériel, au niveau 3 où les Comités et Ligues sont mis à contribution pour l'organisation). Les 4 étapes bretonnes :

- À Brest (29), le samedi 10 juin 2023 (niveau 2),
- À Vitré (35), le samedi 1^{er} juillet 2023 (niveau 2),
- À Vern-sur-Seiche (35), le samedi 2 septembre 2023 (niveau 2),
- À Quimper (29), le samedi 23 septembre 2023 (niveau 1).

Dans un village de 1000 m², 5 animations étaient prévues pour la promotion du tennis de table et du sport sous différentes formes autour du Ping Santé, Ping VR (Réalité Virtuelle), Ping éducatif, FreePing, Ping en extérieur.



3. COMMUNICATION

La communication de la Ligue évolue continuellement pour faire vivre l'actualité du Ping breton.

A. Réseaux sociaux

En chiffres

	01/06/2022	01/06/2023	
Facebook	2415	2681	+11%
Instagram	2337	2371	+1,5%
Twitter	162	181	+12%
LinkedIn	31	44	+42%
YouTube	178	301	+69%
Total	5123	5578	+9%

Sur la saison dernière (au 30 Juin 2022), la communauté (le nombre d'abonnés) a augmenté de 9% sur l'ensemble des réseaux sociaux de la Ligue.



B. Site web

Le trafic sur le site internet de la Ligue reste constant et continue avec près de 103 000 visiteurs sur la saison dernière, et 388 000 visites de pages (chiffre presque identique à l'année précédente).

C. Newsletter

Les clubs bretons reçoivent la Newsletter mensuelle de la Ligue (entre le 5 et le 10 de chaque mois) qui reprend les principales actualités et informations de la Ligue.

4. PARTENARIAT

La Ligue a développé un partenariat avec Dauphin qui permet aux clubs et aux licenciés bretons qui le souhaitent, de bénéficier d'une **remise de 15%** (en utilisant le code BREIZH) sur l'achat de matériel via le site internet du distributeur Dauphin (hors gros matériel). Pour le gros matériel (les tables, séparations, tables d'arbitrage, robots), n'hésitez pas à demander un devis directement à la société Dauphin afin de connaître les remises possibles sur ce type de matériel.

Ce travail de partenariat et de remises pour les clubs, était une demande de nombreux clubs, notamment les clubs moins structurés qui n'ont pas leur propre partenaire.

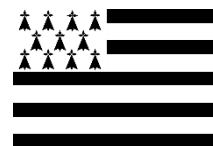
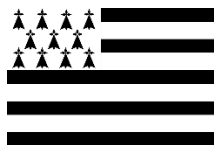
La Ligue reste à votre disposition si vous avez besoin d'information sur des produits ou sur le partenariat avec Dauphin.



Au plaisir de vous rencontrer prochainement, bonne saison à tous.

Kévin MILON

Chargé de Développement et de Communication
kevin.milon@lbretagnett.com



RESULTATS JEUNES SAISON 2022 -2023

Championnats de France des régions (Agen) 14 – 16 février
2023

➤ 2 équipes sont engagées :

Benjamins : 11^{ème} / 12

- Joseph KERVAZO (FL Lanester)
- Télio MENDES (Thorigné Fd TT)
- Milo PRIGENT (TT Landivisiau)

Capitaine : Maxime LE ROUX (Thorigné Fd TT)

Minimes Garçons : 10^{ème} /13

- Pierre Poulain (RP Fouesnant)
- Marius RONSIN (TA Rennes)
- Annaëc POULIZAC (La Richardais Ping)

Capitaine : Cédric ROINSON (Aurore Vitré TT)



La délégation bretonne (joueurs – coachs et arbitres)

Championnats de France Minimes – Juniors (Toulouse) 28 – 30 avril 2023

Minimes Garçons :

- 4 joueurs qualifiés
Pierre POULAIN (RP Fouesnant), Enzo BOUKHCHIM (Aurore Vitré TT) > 1/16^{ème} de finale.
Lenny JAN (Thorigné Fd TT), Annaëc POULIZAC (La Richardais Ping) > 1/32^{ème} de finale.

A noter : Les bons résultats en doubles minimes Garçons :

Pierre POULAIN (RP Fouesnant) Médaillé de bronze en doubles minimes !

La paire JAN / BOUKHCHIM atteint les quarts de finale en double minimes garçons.



Minimes Filles :

- 3 joueuses qualifiées
Rozane LE BARS (US Vern TT) > 1/16^{ème} de finale.
Elaia CANEVET (Pongistes Bigoudens) > 1/32^{ème} de finale.
Clémence VELUT (RP Fouesnant) > éliminée en poule.

Juniors Garçons :

- 3 joueurs qualifiés
Roch BEHAGHEL (OC Cesson), Victor METAYER (Thorigné Fd TT) et Thomas BIKINDOU (Montfort TT) > 1/16^{ème} de finale

Juniors Filles :

- 2 joueuses qualifiées
Alwena BRIX (Quimper CTT), Maelys MESSE (TT Fougères Javené Lécousse) > éliminées en poule

Championnats de France Benjamins - Cadets (Lille)

19 – 21 mai 2023

Benjamins :

- 3 joueurs qualifiés
Nathan MICHEL (LSP Brest) > 1/32^{ème} de finale.
Milo PRIGENT (TT Landivisiau) et Télio MENDES (Thorigné-Fouillard tt) > éliminés en poule.

Benjamines :

- 3 joueuses qualifiées
Rozane LE BARS (US Vern TT) > ¼ de finale en simple.
Médaillée de bronze en double benjamines !



Apolline SOUCHON (RP Fouesnant) et Lylou AILLARD (Rennes TA) > 1/32^{ème} de finale.

Cadets :

- 3 joueurs qualifiés
Séoto PIGEARD TOBITANI (TA Rennes) > 1/8^{ème} de finale.
Pierre TREUJOU (Aurore Vitré TT), Alexandre SOUCHON (RP Fouesnant) > éliminés en poule.

Cadettes :

- 3 joueuses qualifiées
Maëlys MESSE (TT Fougères-Javené-Lécousse) > 1/8^{ème} de finale
Klervie LE GOURIEREC (US Vern TT), Malenka BALCOU MULLER (CS Betton TT) > éliminées en poule

⇒ **24 joueurs et joueuses qualifié(e)s > 2 Médailles**

Tableau des médailles bretonnes aux championnats de France jeunes

Synthèse Champ. Fr Indiv							Or	Ag	Br
	Qualif M	Qualif F	tot qualif	Méd D	Méd S	Tot méd			
13/14	36	29	65	4	3	7		1	3+3
14/15	37	23	60	6	2	8	1+1	2	3+1
15/16	27	18	45	4	3	7		2	2+3
16/17	23	14	37	4	2	6	1	2	1+2
17/18	20	16	36	1	-	1	1		
18/19	18	17	35	3	-	3		1	2
21/22	14	7	21	1	1	2	1		1
22/23	13	11	24	2	-	2			2

Rozane (US Vern TT)



Pierre (RP Fouesnant)



4)Euro Mini Champ's 2023 (Schiltigheim)

25 – 27 août 2023

Une délégation japonaise ; une nouvelle fois très forte. Des parties intéressantes à tous les échelons.

La formule de compétition ne change pas.

- 3 ou 4 phases de poules qualificatives.
- Entrée dans le tableau principale pour les 32 meilleurs joueurs et joueuses.

- **3 participants bretons.**

Lenny JAN (Thorigné Fd TT) > 4^{ème} phase en U13 Garçons

Pierre POULAIN (RP Fouesant) > 4^{ème} phase en U13 Garçons – vainqueur du tableau « consolante »

Rozane LE BARS (US Vern TT) > ¼ de finaliste (7^{ème}) en U 11 Filles - 4^{ème} française...

Stages d'été (stages Performances)

- Stage de juillet : Du 1 au 9 juillet à Mûr de Bretagne.
10 jeunes. Stage planifié pour le groupe Performance Bretagne.
- Stage d'août : Du 15 au 23 août à Mûr de Bretagne
15 à 17 jeunes. Sur ce stage, les jeunes ont pu profiter de relanceurs bretons. Également présente, Marie MIGOT (ancienne membre de l'équipe de France féminine). Un partage apprécié par les jeunes mais également par l'équipe d'encadrants.

Le



Pôle Espoirs Bretagne, promotion 2023-2024

- 6 joueurs sortants ou non reconduits.
- 3 rentrées :
 - Nathan MICHEL (L.S.P. Brest, U12),
 - Romain ALLAIRE (Ligue des Pays de Loire, U16)
 - Ilan SOLARI (Ligue d'Ile de France, U16)
- Effectifs : 11 garçons et 4 filles.
9 sont scolarisés au collège Anne de Bretagne, 6 au lycée Jean Macé.



LA DETECTION



Le groupe CST (Collectif Sportif Territorial)

2022 – 2023

- 5 jeunes (2 garçons – 3 filles) né(e)s entre 2014 et 2012 (U9 – U11).
- 2 stages de proposés (Toussaint et Février) à Mûr de Bretagne.
- Suivis individuels organisés par les CTD, en lien avec les clubs.

2023-2024

- 7 jeunes (5 garçons – 2 filles) né(e)s en 2013 ou 2014 (U10 – U11). Pas de U9 cette saison.

AILLARD	Lylou	RENNES TA	2013 – B2
KERVAZO	Paul	FL LANESTER	2013 – B2
KERVAZO	Joseph	FL LANESTER	2013 – B2
BLEAS	Yilan	OC CESSON	2014 – B1
LE GOFF	Noam	FL LANESTER	2014 – B1
LE ROY	Florian	ST DIVY TT	2014 – B1
HAMONIAUX	Inès	US VERN/SEICHE	2014 – B1

Internationaux Jeunes (Mulhouse) – 27 et 28 mai 2023

Les Internationaux de Mulhouse se déroulaient les 27 et 28 mai 2023. Une délégation bretonne (photo) était engagée dans la compétition. Les Comités du Morbihan et d'Ille et Vilaine étaient également présents.

Voici les résultats significatifs :

- Rozane LE BARS – 2ème en U11 Girls
- Florian LE ROY – 3ème en U9 Boys

- Sacha DOUARAN – 3ème en U9 Boys



Stage national de détection (Mâcon) 5 au 9 juillet 2023

5 jeunes ont participé au stage national de détection, en priorité pour les enfants nés en 2014. Sacha et Raphaël DOUARAN (Thorigné Fd), Florian LE ROY (St Divy TT), Noam LE GOFF (FL Lanester) et Yilan BLEAS (OC Cesson).

Sylvain LEDOS (entraîneur de l'OC Cesson) a accompagné la délégation.

Sacha DOUARAN, grâce à ses résultats et son investissement est sélectionné pour le stage national de la Toussaint 2023. Bravo Sacha !



Frédéric LEBRETON
Animateur Technique de Ligue

11. PRÉSENTATION DE LA SEMAINE BREIZH-OLYMPING ORGANISÉE PAR LE CLUB DE PLESCOP

Jérôme GAUVRIT présente brillamment la semaine d'animation que le club de ES Plescop TT a organisé située entre leur tournoi national et les championnats de Bretagne.



12. QUESTIONS DIVERSES

Arbitrage :

- **Pourquoi laisser des poules incomplètes dans le championnat régional ? N'est-il pas temps de reformer la règle du non-repêchage d'un 4^{ème} ?**

Pour les repêchages, Michel KÉRÉSIT a répondu qu'il était à la fois pris par les réglementations fédérales et les réglementations au niveau de la Ligue. Soucieux de conserver un certain équilibre en termes de niveau, la commission sportive ne souhaite pas repêcher des quatrièmes de Pré régionale.

Si en première phase cela arrive que des poules soient incomplètes à la suite de désistements de dernière minute, celles-ci sont comblées en deuxième phase. La commission sportive veille à être le plus juste possible et à équilibrer au mieux "la pyramide" du championnat.

- **Pourquoi ne pas avoir les mêmes règles arbitrales de fonctionnement entre les 4 départements breton (je joue à 18 parties ou à 14, je place le meilleur joueur en A et Y...). La ligue n'a-t-elle pas un rôle à jouer dans cette harmonisation ? Je crois que notre président Gilles ERB a se souci d'harmonisation et pas qu'en arbitrage...**

L'organisation des championnats départementaux sont de la compétence des départements où les règlements fédéraux leur laisse une certaine liberté dans leur choix. Si la Ligue intervenait, cela pourrait être considéré comme de l'ingérence. En ce qui concerne la Ligue, celle-ci applique strictement les règlements fédéraux pour son championnat. La Fédération a tous les moyens d'harmoniser ces championnats si elle le souhaite.

- **Pourquoi la ligue de Bretagne conserve-t-elle un taux de théorisation aussi élevé (réserve financière + immobilier) ?**

Pour faire suite à la période COVID, la Ligue a effectué des efforts significatifs vis-à-vis des clubs. Le taux de thésaurisation est en train de baisser significativement notamment avec l'embauche juste avant le COVID de Kévin MILON et des actions tournées vers le développement pour accompagner les clubs vers de nouvelles pratiques, le ping santé bien être ou le ping sur ordonnance, Alzheimer, Parkinson, le ping VR, le ping en extérieur sont en cours.

Concernant l'immobilier, l'amortissement annuel en cours est d'un montant comparable à un loyer que nous aurions à payer si nous étions locataires.

- **Nous présentons un déficit de 23 894 € : dans le bilan je constate que les indemnités, cadeaux, déplacements et hôtels restaurants ont augmenté de +55000€. C'est sûrement justifié mais cela suscite ma réflexion.**

Durant cette saison sportive, c'est le coût de l'hébergement des stagiaires qui a "explosé" dans un contexte de forte inflation. D'autre part après la période Covid, les déplacements constatés correspondent à un kilométrage de saison complète, avec pour conséquence sa traduction en frais pris en charge par la Ligue.

- **Je vois une aide aux clubs de plus de 9 700€. C'est une très bonne chose de la part de la ligue mais comment c'est traduit cette aide (achat divers, formation gratuite) ?**

Les aides aux clubs sont essentiellement de deux ordres : l'aide financière à l'organisation des compétitions régionales par les clubs et le soutien financier aux clubs ayant une équipe en championnat professionnel (convention de partenariat)

- **Il y a un écart de plus de 25 000€ dans les salaires des personnels (N/N-1) ?**

L'écart de la masse salariale entre la présente saison 2022-2023 et la précédente correspond aux obligations conventionnelles pour le départ à la retraite d'une salariée, à ce coût nous devons rajouter le paiement de ses congés payés non pris. Il faut noter que nous avons par ailleurs provisionné cette charge conformément à nos obligations d'employeur.

- **Sera-t-il possible dans le futur afin de limiter les déplacements (coûts et temps) et les risques inhérents, d'assister à l'Assemblée Générale en Visio (par exemple si distance >100kms) ?**

Le Président comprend que les Visioconférences soient de plus en plus utilisées pour des raisons évidentes de développement durable et de gain de temps mais nous trouvant dans une structure associative, il lui semble important également de nous rencontrer en présentiel afin de conserver ces moments privilégiés d'échange et de convivialité surtout à l'occasion d'une assemblée générale.

- **Connaissions-nous le pourcentage de licences événementielles qui se traduisent ensuite par une licence en club même en loisir lors des évènements qui nécessitent beaucoup de ?**

Kévin MILON précise qu'il est extrêmement difficile d'estimer ou de donner un chiffre. Sophie BODIN rappelle que ce sont des événements (foire de Rennes, Ping-tour, animations/forum, etc.) qui donne de la visibilité à notre discipline auprès du grand public et qu'il nous paraît nécessaire d'y être présent et d'exister. C'est aussi une volonté de la FFTT de proposer ce type de licence.

- **Quelles sont les aides apportées aux clubs en termes de développement ?**

Les aides pour l'achat de matériel informatique (1 ère demande -maximum 100 € sur présentation de facture) sont toujours d'actualité.

Comme précisé précédemment, il existe ponctuellement des aides aux organisations.

La Ligue envisage d'accompagner la mise en place des projets de club pour les prochaines saisons (formations, aides ponctuelles sur des actions spécifiques, etc.).

13. INTERVENTIONS DES PERSONNALITES

Toutes les personnalités invitées se sont excusées de ne pouvoir se libérer.

14. REMISE DES MEDAILLES ET RECOMPENSES

MERITE REGIONAL

MEDAILLE D'OR :

22	PIRIOU Jean-François	7 ILES TT
29	LETTY Patrick NICOL Julien	GOUESNOU TT QUIMPER CORNOUAILLE TT
35	LOCHET Jean-Claude PAPAIL Michèle	MEDREAC-QUEDILLAC RENNES TOUR D'Auvergne
56	LE BIHAN Olivier	GUERLEDAN TT

MEDAILLE D'ARGENT :

22	GUIBOUT Vincent LUCAS Gilles LE GOUX Eugène CONNAN Alfred	TT GRACES ENTENTE DINAN AC PLERIN ENTENTE PONTRIEUX
29	LENNON Christian NEDELEC Aurélie LE GUERNIC Rémy PERCHOC-LE MEROUR Karine	PONVEL TT LANDERNEAU TT BODILIS PLOUGAR TT LOPERHET TT
35	SAUVAGE Serge HOGUET Charène	RENNES AVENIR GUIPRY-MESSAC US
56	BARON Gabriel BREUREC Didier	CTT VANNES MENIMUR EDP LANESTER

MEDAILLE DE BRONZE :

22	BEDOILLAT Didier ROUAULT Yann	7 ILES TT AS GOELO
----	--	-------------------------------

	LE FLEM Delphine BONIN Thierry	TT AL PLOUMAGOAR BEGARD TT
29	HALLEGOUET Pascal MESCOFF Delphine RAPHALEN Anthony LE LOC'H Christian KERGOAT Pascal	ST DIVY SPORT TT LSP BREST BRIEC TT PLOBANNALEC-LESCONIL TT LE FOLGOET LESNEVEN
35	BODIN Sophie COIGNAT Michèle CARAYON Denis DELAROSE Hubert RETIF Nicolas	US BAIN TT AL BRUZ BRETEIL TT THORIGNE-FOUILLARD TT RENNES TOUR D'Auvergne
56	THUAL Michèle VERNOTTE Damien LE BARS Daniel GUEGAN Thierry LE GALL Philippe MOUSTER Nelly ANDRIEU Joël	TT GUEMENE-SUR-SCORFF AJK VANNES FLEP PORT LOUIS GUERLEDAN TT SENE TT PLOEMEUR 56 TT CTT VANNES MENIMUR

MERITE FEDERAL

MEDAILLE DE BRONZE :

56 ABRAHAM Bruno GARDE DU VŒU HENNEBONT

Fanions : PN masculin : TT FOUGERES-JAVENE-LEOUSSE 1
PN féminine : ENTENTE FOUESNANT/PONGISTES
BIGOUDENS 1

15. CLÔTURE

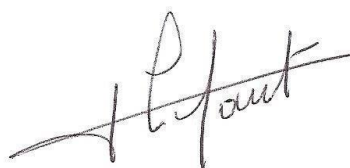
Le président de la Ligue de Bretagne clôt l'Assemblée Générale à 12h30.

Le Secrétaire Général

Le Président



Jacques SORIEUX



Renan THEPAUT